



VISAN

- République Française -  
Département de Vaucluse  
Arrondissement de Carpentras

Affiché et publié sur le site internet de la Ville, le 15 janvier 2025

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 JANVIER 2025 A 18H30 Salle Frédéric Mistral**

*L'an deux mille vingt-cinq et le treize janvier à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Monsieur Eric PHETISSON, Maire, le Conseil Municipal de Visan, légalement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la Salle Frédéric Mistral.*

Conseillers en exercice	19
Présents	17
Excusés avec pouvoir	2
Excusé	
Absents	
Votants	19

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS
Éric PHETISSON, Maire
Bernard RACANIERE, Adjoint
Audrey SAUREL, Adjointe
Jean-Claude SICARD, Conseiller Municipal
Josette SABOLY, Conseillère Municipale
Serge JALIFIER, Conseiller Municipal
Myriam LARGERON, Conseillère Municipale
Philippe LECAUCHOIS, Conseiller Municipal
Agnès DESANLIS, Conseillère Municipale
Anne GOMEZ, Conseillère Municipale
Frédérique GUENIN, Conseillère Municipale
Florent FERRIER, Conseiller Municipal
Romain BRUN, Conseiller Municipal
Corinne TESTUD-ROBERT, Conseillère Municipale
Maurice PROST, Conseiller Municipal
Marie-Françoise MONIER, Conseillère Municipale
Romain LAGET, Conseiller Municipal

<b>CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR</b>
– Mme Stéphanie BOYER, Adjointe, ayant donné pouvoir à Mme Audrey SAUREL, M. Mario PARA, Conseiller Municipal, ayant donné pouvoir à Mme Agnès DESANLIS
<b>CONSEILLER MUNICIPAL ABSENT EXCUSÉ</b>
-
<b>CONSEILLER MUNICIPAL ABSENT</b>
-

<b>SECRÉTAIRE DE SÉANCE</b>
Frédérique GUENIN, Conseillère Municipale

<b>APPROBATION PROCÈS-VERBAL</b>	<b>VOTE</b>
PROCÈS-VERBAL N°31 DE LA SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2024	<b>Unanimité</b>

<b>RAPPORTEUR</b>	<b>N°</b>	<b>DELIBÉRATION</b>	<b>VOTE</b>
Éric PHETISSON et M. JOURDAN	2025-32/121	Présentation des projets de la Coconièrre en présence de l'architecte M. JOURDAN	<b>Vote à bulletin secret</b> <b>15 voix POUR (dont 2 pouvoirs) 4 ABSTENTIONS</b>
Jean-Claude SICARD	2025-32/122	Présentation du projet de la rénovation de l'Espace Gérard SAUTEL	<b>15 voix POUR (dont 2 pouvoirs) 4 ABSTENTIONS</b>
Bernard RACANIERE	2025-32/123	Convention avec le SEV 84 pour une étude portant sur la géothermie	<b>18 voix POUR (dont 2 pouvoirs) 1 ABSTENTION</b>
Bernard RACANIERE	2025-32/124	Autorisation du lancement de la consultation des architectes pour l'Espace Gérard SAUTEL	<b>17 voix POUR (dont 2 pouvoirs) 2 ABSTENTIONS</b>
Éric PHETISSON	2025-32/125	Demande de subvention pour l'Espace Gérard SAUTEL	<b>17 voix POUR (dont 2 pouvoirs) 2 ABSTENTIONS</b>
Bernard RACANIERE		Validation du devis de coordination SPS pour l'Espace Gérard SAUTEL	<b>REPORTÉ</b>
Jean-Claude SICARD	2025-32/126	Autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif	<b>15 voix POUR (dont 2 pouvoirs) 4 ABSTENTIONS</b>
Éric PHETISSON	2025-32/127	Demande de subvention pour les TBI de l'école	<b>Unanimité</b>
Jean-Claude SICARD	2025-32/128	Décision Modificative N°3 portant sur les amortissements	<b>Unanimité</b>

Bernard RACANIERE	2025-32/139	Don à la reconstruction de Mayotte	<b>Unanimité</b>
Jean-Claude SICARD	2025-32/130	Fixation du prix de la location des barrières de police	<b>Unanimité</b>
Bernard RACANIERE	2025-32/131	Convention archives avec le CDG 84	<b>Unanimité</b>
Éric PHETISSON	2025-32/132	Régularisation de la parcelle section AB n°1171	<b>Unanimité</b> <i>(M. M PROST ne prend pas part au vote)</i>
Audrey SAUREL	2025-32/133	Aide au permis de conduire pour l'année 2025	<b>Unanimité</b>
Audrey SAUREL	2025-32/134	Convention d'achat pour le logiciel école de la psychologue scolaire	<b>Unanimité</b>
Audrey SAUREL	2025-32/135	Règlement intérieur de la médiathèque	<b>Unanimité</b>
Éric PHETISSON	2025-32/136	Protection garantie maintien salaire : adhésion, convention et participation employeur	<b>Unanimité</b>
Éric PHETISSON	2025-32/137	Régime indemnitaire police municipale : critères d'attribution	<b>Unanimité</b>
Éric PHETISSON	2025-32/138	Tableau des effectifs au 31/12/2024	<b>Unanimité</b>

Séance levée à 20 h 45 par Monsieur Éric PHETISSON, Maire.

Conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021, le présent relevé des délibérations est affiché en mairie et publié sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante [www.visan-mairie.fr](http://www.visan-mairie.fr)

